



Empowered lives.
Resilient nations.

Rapport et facture
1^{er} mois à valider
pour paiement le mois
du consultant

Nico
Elantal

Rapport de mission – 27 octobre au 30 novembre

(Projet d'Assistance préparatoire au processus électoral)

Expert : Flavien MISONI

Lieu d'affectation : Antananarivo

Institution : PNUD/Madagascar

Mission : Coordination des activités électorales

OK 05

Arrivé à Antananarivo/Madagascar jeudi 27 octobre 2016, j'ai :

- Vendredi 28 octobre 2016, eu des séances de travail avec le CTP Martin NADON sur le Handover et rendu une visite de courtoisie à la DRR/P, au DRR/O et au RR du Bureau ;
- Samedi 29 octobre 2016, organisé un débriefing avec les Consultants Amidou et Ledoux, respectivement sur le projet de Réforme du cadre légal et la migration de la base des données des électeurs dans l'environnement Oracle ;
- Lundi 31 octobre 2016, rendu une visite de courtoisie au Président de la CENI.

Les Consultants en Education civique et électorale et en Communication étaient sur terrain pour animer le dernier atelier interprovincial. A leur retour, nous avons fait le point sur ces deux thématiques.

A l'issue de ces rencontres, le 1^{er} novembre 2016, nous avons procédé à la passation de services entre le CTP sortant et moi-même.

TERMES DE REFERENCE	REALISATIONS	OBSERVATIONS/RECOMMANDATIONS
<p>Superviser et coordonner les activités prévues dans les activités prévues dans le cadre du projet électoral sous Oracle, j'ai proposé au PNUD et à la CENI l'audit du fichier électoral mis à jour à l'issue de l'opération de révision annuelle de l'opération de révision annuelle des listes électorales. En annexe 2, les TDR de l'audit. Cet audit sera réalisé dans le cadre du Projet SACEM ;</p> <p>2. Au titre des livrables à la CENI, faisant suite à la demande de la CENI de reporter la présentation aux dates des 5 et 7 décembre 2016, respectivement pour les séances de pré validation et de validation, j'ai proposé au management une note circonstanciée pour l'extension des contrats des Consultants international Oscar (Communication) et national Cécilien (Education civique) pour une période additionnelle de 7 jours ; soit du 30/11 au 11/12/2016</p>	<p>1. Lancées depuis le mois de septembre 2016 sous la supervision du CTP Nadon, j'ai pourvu aux tâches de coordination des activités réalisées après le 30 novembre 2016.</p> <p>Il s'agit des ateliers de renforcement des capacités, pour la migration sous Oracle, de consultation et de consolidation des recommandations pour les autres ateliers. Sur un total de 16 ateliers, j'ai pourvu à la supervision de 9 dont le récapitulatif ci-après¹ :</p> <p>1.1. Sur le cadre légal : Atelier de consolidation des recommandations - Antananarivo, du 7 au 10/11/2016 ;</p> <p>1.2. Sur la migration sous Oracle : cinq ateliers de renforcement des capacités organisés dans la période du 02 au 30 novembre 2016 ;</p> <p>1.3. Sur les plans stratégiques de sensibilisation et de communication : trois ateliers, organisés dans la période du 03 au 18 novembre 2016, parmi lesquels deux activités de consolidation des documents.</p> <p>A cet effet, j'ai :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interagi avec les Consultants responsables sur l'organisation thématiques des travaux et veillé à la mise en œuvre des modalités opérationnelles et matérielles des ateliers. Il importe de souligner ici le coaching et la supervision des travaux de l'expert Nathalie mise à disposition par la Direction Générale des Elections du Québec ; • Contribué aux projets de communication de la Représentante Résidente (ou sa déléguée) prononcée à l'ouverture des travaux. <p>2. Par ailleurs, j'ai coordonné les travaux d'appui à l'opération de révision annuelle des listes électorales, réalisés principalement à la diligence de l'expert Marie Louise. A cet effet, d'une part, j'ai pris part aux travaux du Bureau</p>	<p>1. Pour s'assurer de l'intégrité des données migrées sous Oracle, j'ai proposé au PNUD et à la CENI l'audit du fichier électoral mis à jour à l'issue de l'opération de révision annuelle des listes électorales. En annexe 2, les TDR de l'audit. Cet audit sera réalisé dans le cadre du Projet SACEM ;</p> <p>2. Au titre des livrables à la CENI, faisant suite à la demande de la CENI de reporter la présentation aux dates des 5 et 7 décembre 2016, respectivement pour les séances de pré validation et de validation, j'ai proposé au management une note circonstanciée pour l'extension des contrats des Consultants international Oscar (Communication) et national Cécilien (Education civique) pour une période additionnelle de 7 jours ; soit du 30/11 au 11/12/2016</p>

¹ Annexe 1 : chronogramme des ateliers

	<p>Permanent de la CENI du 16/11/2016 consacrés à la validation des supports de sensibilisation et de communication acquis sur financement du PNUD et, d'autre part, assuré le suivi des acquisitions auprès de l'UPM et du Représentant Résident Adjoint, chargé des Opérations</p>	
<p>Conseiller la CENI en matière de planification et d'organisation des scrutins et, sur la base de l'expérience acquise, faire des recommandations sur les réformes et ajustements susceptibles d'améliorer le système électoral</p>	<p>Je fais régulièrement l'évaluation du processus électoral, principalement avec le Président de la CENI et, sur recommandation expresse de celui-ci, avec les autres membres et le personnel technique de la CENI. C'est à cette occasion et en réponse aux diverses sollicitations que j'ai eu à partager avec le président de la CENI certains concepts de management pour la maîtrise du processus électoral :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entretien et renforcer le partenariat avec les organisations majeures de la société civile, spécialement les confessions religieuses, qui sont mis à contribution à divers titres (prévention et gestion des conflits de nature à impacter sur le processus électoral, sensibilisation électoral, etc.) ; 2. Entreprendre des actions de nature à renforcer la confiance de l'administration électoral par une gestion transparente et non partisane du processus électoral : cas de la planification des journées portes organisées par la CENI pour entretenir les parties prenantes au processus électoral sur l'état et les défis surmontés pour fiabiliser le fichier électoral ; 3. Esquisse d'un cadre de finalisation du projet de réforme électoral. A cet effet, une note synthèse portant mise en place d'un Groupe de travail interinstitutionnel a été partagée à l'issue de notre séance de travail du 25/11/2016 avec le Président de la CENI, assisté par deux Vice-présidents en charge des questions (annexe 3). 4. Aussi, au cours de la réunion du 16/11/2016, j'ai pris part à l'évaluation de l'opérabilité de la structure organique de la CENI. C'était une réunion du Bureau Permanent, élargi aux Cadres de la CENI. 	<p>Le Président de la CENI m'avait invité à la réunion du 16/11/2016 pour partager avec les membres du Bureau mon expérience sur le management de l'administration électoral.</p>

<p>Appuyer la CENI et le Gouvernement Malgache dans une éventuelle opération de facilitation de l'inscription au fichier électoral des citoyens ne détenant pas de carte nationale d'identité</p>	<p>La préoccupation partagée pour l'institution d'un guichet unique pendant la période d'enrôlement trouvera vraisemblablement solution après l'opération de la RALE en cours, car d'après la CENI, tribunaire de la révision du cadre légal. La solution sera mise à profit à la prochaine RALE. La solution regroupera les services publics qui permettront à l'électeur d'obtenir un jugement supplétif à l'acte de naissance, et ensuite la carte d'identité avant d'accéder à l'opération d'enrôlement</p>	
<p>Participer à la mise en place d'un Projet d'assistance électorale prévu dès le début de 2017, tant au niveau programmatique que des ressources humaines, techniques et budgétaires</p>	<p>Constitué par la DRR/P, à la réunion du 07/11/2016, point focal pour la revue du PRODOC SACEM ; j'ai procédé à la relecture du Document, essentiellement dans ses chapitres traitant de l'identification des objectifs du projet, de la stratégie de mise en œuvre et des résultats à atteindre. Au titre d'ajout et/ou de précisions validées, on peut relever le cahier des charges pour la transmission rapide et sécurisée des résultats, l'appui au Cadre de concertation CENI-HCC, la mise à contribution des OSC pour déployer les activités de sensibilisation, l'audit du fichier électoral, la formulation des données opérationnelles pour les fiches d'activités budgétaires, etc. Les chapitres du PRODOC sont ensuite mis en cohérence et l'intégration des contributions des collègues de la Gouvernance et des Opérations est assurée en vue de produire une version avancée pour la réunion du Comité Local d'Approbation du Projet (CLAP), convoqué initialement pour la date du 15 décembre 2016. Entretiens, j'ai tenu plusieurs séances de présentation et d'appropriation du Document de projet avec la CENI (en l'occurrence son Président et, à sa demande, avec le Secrétaire Exécutif National, le Directeur Administratif et Financier, le Directeur des Opérations, le Directeur de la Logistique et le Directeur de la Formation).</p>	<p>La CENI approuve le Document. Elle demande néanmoins, avec insistance, son implication significative dans sa mise en œuvre : contribution à l'élaboration des caractéristiques des cahiers de charge pour l'acquisition des biens et services, participation (le cas échéant avec statut d'observateur) dans les panels d'évaluation des offres techniques, partager régulièrement l'information sur les crédits disponibles, etc.</p>
<p>Assister la Coordinatrice Résidente dans la</p>	<p>RAS</p>	

<p>concertation avec les parties prenantes au processus électoral et à ce titre, assurer le partage d'information avec les parties prenantes au processus électoral</p>		
<p>Fournir des rapports d'avancement, ainsi que des informations ad hoc, à l'équipe de Management du PNUD dans le domaine spécifique de sa compétence</p>	<p>Des mises à jour ponctuelles ont été partagées avec la DRR/P, le DRR/O et la Représentante Résidente. Il en est ainsi du feedback de la CENI sur le Prodoc SACEM, l'interaction tripartite CENI-PNUD-UE, etc.</p>	
<p>Exécuter, à la demande du Management, toute autre tâche entrant dans le cadre des activités d'appui électoral du PNUD à la CENI de Madagascar</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une contribution au cadrage de l'intervention de la Délégation de l'Union européenne sur le projet de réforme du cadre légal en matière électorale a été partagée ; • Le management a été entretenu sur les observations de la CENI dont la prise en compte est de nature à renforcer le partenariat PNUD-CENI 	

Flavien MISONI MBAYAHE



1^{er} décembre 2016

TABLEAU RECAPITULATIF DES ATELIERS TENUS DANS LE CADRE DU PROJET D'ASSISTANCE PREPARATOIRE AUX ELECTIONS

COMPOSANTES	OBJETS/ATELIERS	DATES	SUPERVISION
CADRE LEGAL	Atelier de concertation sur la révision du cadre juridique des élections avec les Sociétés Civiles	21 au 23 Septembre 2016	Martin NADON
	Atelier de concertation sur la révision du cadre juridique des élections avec les Parties Politiques	04 au 05 Octobre 2016	Martin NADON
	Atelier de concertation sur la révision du cadre juridique des élections avec les Institutions	27 au 28 Octobre 2016	Martin NADON
	Atelier de consolidation sur la révision du cadre juridique des élections	07 au 10 Novembre 2016	Flavien MISONI
BASES DE DONNEES	Formation du personnel de la Direction du Système de la CENI et des Chefs des centres informatique de district sur le nouveau système de gestion des bases de données relationnel ORACLE 12 C	10 au 21 octobre 2016	Martin NADON
	Formation des démembrements de la CENI des districts de la région Analamanga sur le nouveau système de gestion des bases de données relationnel ORACLE 12 C	26 au 28 Octobre 2016	Martin NADON
	Formation des démembrements de la CENI des districts de la région de Fianarantsoa sur le nouveau système de gestion des bases de données relationnel ORACLE 12 C	02 au 04 Novembre 2016	Flavien MISONI
	Formation des démembrements de la CENI des districts de la région de Tamatave sur le nouveau système de gestion des bases de données relationnel ORACLE 12 C	08 au 10 novembre 2016	Flavien MISONI
	Formation des démembrements de la CENI des districts de la région de Manjunga sur le nouveau système de gestion des bases de données relationnel ORACLE 12 C	15 au 17 Novembre 2016	Flavien MISONI
	Formation des démembrements de la CENI des districts de la région de Manjunga sur le nouveau système de gestion des bases de données relationnel ORACLE 12 C	21 au 23 novembre 2016	Flavien MISONI
	Formation des démembrements de la CENI des districts de la région de Tuléar sur le nouveau système de gestion des bases de données relationnel ORACLE 12 C	28 au 30 novembre 2016	Flavien MISONI
SENSIBILISATION ET COMMUNICATION	Atelier régional de concertation sur le document de stratégie de l'Education civique, de sensibilisation et communication du processus Electoral 2016 -2019 dans la région de Fianarantsoa	04 au 07 Octobre 2016	Martin NADON
	Atelier régional de concertation sur le document de stratégie de l'Education civique, de sensibilisation et communication du processus Electoral 2016 -2019 dans la région de Majunga	10 au 13 octobre 2016	Martin NADON
	Atelier régional de concertation sur le document de stratégie de l'Education civique, de sensibilisation et communication du processus Electoral 2016 -2019 dans la région de Tamatave	03 au 04 novembre 2016	Flavien MISONI
	Atelier de consolidation sur le document stratégique de l'Education civique et de sensibilisation électorale	14 au 15 Novembre 2016	Flavien MISONI
	Atelier de consolidation sur le document stratégique de la communication Electorale	17 au 18 Novembre 2016	Flavien MISONI

Terme de Référence – Audit Fichier Électoral

Au terme du travail d'audit, le consultant devra produire une étude poussée portant sur les points non exhaustifs suivants :

1. Audit du modèle de données :
 - a. Documentation de la base de données.
 - b. Normalisation des tables et des champs de la base de données.
2. Audit des données contenues dans la base :
 - a. Électeurs contenus dans la base.
 - b. Renseignement et conformité des champs essentiels.
 - c. Relations entre les données textuelles des électeurs et leurs données annexes.
 - d. Identifiant public des électeurs (si applicable).
 - e. Centres d'enregistrement et bureaux de vote (si applicables).
 - f. Adresse électorale des électeurs.
 - g. Entités administratives.
3. Audit de l'hébergement de la base de données :
 - a. Logiciel de base de données utilisé pour l'enregistrement des données.
 - b. Serveurs et accessoires (si applicable) sur lesquels la base de données est physiquement installée.
 - c. Sauvegardes des données.
4. Audit des accès à la base de données
 - a. Accès des utilisateurs.
 - b. Accès physiques aux serveurs et autres matériels informatiques liés au fichier électoral.

Pour chaque point mentionné plus haut, le consultant devra :

1. Procéder à un état des lieux le plus détaillé que possible.
2. Produire des informations (statistiques, appréciations...) interprétables par les non-initiés.
3. Fournir des recommandations (si applicable).

MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE REFORME DU CADRE LEGAL EN MATIÈRE ELECTORALE

1. CONSIDERATIONS

A la suite des recommandations formulées par divers rapports d'observation et d'évaluation à l'issue du processus électoral de sortie de crise, la CENI a organisé du 21 septembre au 28 octobre 2016, avec l'appui du PNUD, des ateliers de consultation pour recueillir les contributions des Organisations de la société civile (OSC), des Partis politiques et des Entités publiques sur le projet de relecture du cadre légal en matière électorale. Les recommandations formulées à cette occasion ont été partagées et consolidées en atelier national du 7 au 10 novembre courant.

Ces recommandations sont à traduire dans des textes législatifs et réglementaires pertinents pour promouvoir un processus électoral transparent, inclusif et apaisé.

2. PREOCCUPATIONS

Aujourd'hui, des initiatives diverses voient le jour pour couvrir, isolément et parfois à la carte, certaines questions. Il en est ainsi tant au niveau international (PNUD, Union européenne, OIF) qu'au niveau national (Ministère de l'intérieur, CENI, CSI). On note à cet effet que le Ministère de l'intérieur travaille sur un projet de Décret portant financement des campagnes électorales pendant que, pour la Communauté internationale, l'UE a annoncé l'arrivée d'un expert ce lundi 28 novembre qui travaillera sur le même sujet avec la Commission d'intégrité (CSI). De son côté, le PNUD entend accompagner la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue des ateliers de consultation jusqu'à l'adoption des textes législatifs et réglementaires.

Cet état des lieux est révélateur d'un positionnement qui est de nature à consacrer un dysfonctionnement dans la gestion et l'accompagnement du processus électoral. En l'espèce, si aucune mesure corrective n'est prise, il y a notamment lieu de craindre que le projet de réforme du cadre légal entrepris produise de résultats bancals et, bien plus, encourage l'intervention désordonnée de l'assistance internationale au cours du présent processus électoral. Aussi, la dynamique engagée à l'occasion des travaux en atelier risque de connaître un coup d'arrêt ; ce qui contrariera ceux qui ont fondé leurs espoirs dans l'aboutissement du projet.

2.1. PROPOSITION : INSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL INTERINSTITUTIONNEL

Pour faire face à cette situation, la CENI encourage le Gouvernement à mettre en place un Groupe de travail interinstitutionnel qui proposera, à la lumière des recommandations formulées au cours des ateliers de consultation, des projets de texte portant actualisation du cadre légal en matière électorale.

En seront membres, les délégués :

- du Gouvernement (Ministères de l'intérieur, de la justice, etc.) ;
- de la CENI ;
- de la CSI ;
- du Parlement (Assemblée nationale et Sénat).

Ces travaux bénéficieront de l'appui des Partenaires Techniques Financiers (PTF) qui partageront avec la partie nationale la valeur ajoutée du droit comparé et les bonnes pratiques internationales en la matière.

La mise en place de cette structure permettra de :

- Assurer la cohésion du cadre légal électoral en évitant des initiatives isolées et en décalage avec les conclusions de l'atelier national ;
- Créer une synergie interinstitutionnelle dans la conduite du processus politique et législatif de réforme du cadre légal en matière électorale ;
- Promouvoir un processus électoral inclusif et renforcer la confiance des Parties prenantes en maintenant la dynamique née des travaux en atelier ;
- Arrimer le calendrier de la réforme électorale au chronogramme opérationnel du processus électoral.

Il résulte de ce qui précède que les contributions des diverses initiatives en chantier seront partagées en amont avec le Groupe de travail interinstitutionnel.

26 novembre 2016